*Seul le prononcé fait foi*

**Vingt-huitième session du Groupe de Travail**

**de l'Examen Périodique Universel de l'Ukraine**

Genève, le 15 novembre 2017

**Intervention de Mme Ester Cañadas, Représentant permanent adjoint**

**de la Principauté d'Andorre à l'Office des Nations Unies à Genève**

L'Andorre souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de l'Ukraine et la remercie pour la présentation de son rapport national.

L'Andorre apprécie les efforts déployés par l'Ukraine pour la promotion et la protection des droits des femmes, tel que la mise en place d'équipes mobiles apportant une aide sociale et psychologique aux victimes de violence intrafamiliale ou le projet pilote POLINA lancé par la Police nationale.

Dans ce sens, l'Andorre adresse à l'Ukraine les recommandations suivantes :

1. Continuer à développer des lois et des politiques pour lutter contre la violence sexiste;
2. Ratifier dans les meilleurs délais la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique (Convention d’Istanbul).

L'Andorre souhaite le plein succès à l'Ukraine dans l'exercice de cet examen.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_